

# Chronologie du débat

■ Le 2 juillet 2002, le CSA préconise une interdiction des films pornographiques sur les chaînes françaises.

■ Le 10 juillet, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture et de la Communication confie à Blandine Kriegel, philosophe, une mission d'étude sur la représentation de la violence à la télévision.

■ Le 15 juillet, Christine Boutin, député UMP, dépose une proposition de loi pour interdire la diffusion de films pornographiques et à caractère violent à la télévision.

■ Le 18 juillet, Christian Jacob, ministre délégué à la Famille, se déclare favorable à l'interdiction et rencontre Dominique Baudis afin d'entamer une réflexion sur la violence dans les médias.

■ Le 6 septembre, sondage de l'institut CSA pour Le Parisien : 64%

des Français estiment qu'il faut interdire les films pornographiques à la télévision.

■ Septembre : le débat médiatique sur l'accès à la pornographie prend de l'ampleur. Le gouvernement semble craindre l'interdiction préconisée par cent députés cosignataires de la proposition de loi.

■ Le 7 octobre, nouvel appel aux élus et au gouvernement de Dominique Baudis en faveur d'une loi. Le ministre de la Culture se montre réticent : "à partir du moment où un accès immédiat à ces programmes n'est pas possible, lorsqu'il y a cryptage ou abonnement particulier, les parents peuvent exercer leur responsabilité".

■ Le 11 octobre, le Président de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré, proche de Jacques Chirac, affirme dans *Le Monde* : "Je ne suis pas pour l'inter-

diction", appelant au "respect de certaines valeurs" et à "la responsabilité des auteurs de programmes".

■ Le 13 octobre, Ségolène Royal déclare, au Grand Jury RTL-Le Monde-LCI : "Tant qu'il n'y a pas de double cryptage à l'émission et à la réception, suspendons la diffusion des films d'extrême violence. Il ne s'agit pas de censure, mais de protection de l'enfance et de l'adolescence".

■ Le 23 octobre, dépôt d'une proposition de loi visant à soumettre la diffusion télévisée de films pornographiques à un "système de double cryptage à déverrouillage volontaire", par trois députés UMP.

■ Novembre : remise du rapport de Blandine Kriegel.

■ 10 décembre : date annoncée pour la discussion de la proposition de loi UMP en faveur du "double-cryptage".

## Les organisateurs

**La campagne est initiée et réalisée par le Comité de protection des Enfants de l'Alliance pour les Droits de la Vie.**

L'Alliance pour les Droits de la Vie a comme objectif de protéger la dignité humaine et le respect de la vie, particulièrement des personnes les plus vulnérables. Elle aborde les domaines de la bioéthique, de la famille, des nouveaux esclavages... Elle sensibilise l'opinion publique et interpelle les décideurs par des campagnes d'information, des dossiers argumentaires et des publications. Le Comité de Protection des Enfants est un groupe d'observation, d'analyse et d'action que l'Alliance pour les Droits de la Vie a mis en place pour traiter les questions spécifiques de protection de l'enfance. Présente dans toute la France, l'association a comme Délégué général Tugdual Derville.

**Deux partenaires participent à la diffusion : le CPDH et la Fédération Familles Médias**

Le CPDH (*Comité Protestant pour la Dignité Humaine*) a pour objet de promouvoir le respect de la dignité humaine, la défense et la protection des droits de l'enfant, de la femme, et de l'homme de manière générale, ainsi que la protection du droit à la vie de tout être humain.

La *Fédération Familles Médias* est une association de téléspectateurs. Ses objectifs : la primauté de la protection de l'enfance, la reconnaissance des associations de téléspectateurs, des pouvoirs accrus pour le CSA, la création de Conseils consultatifs de programmes pour une meilleure télévision au service des familles.

Contact presse : Caroline Roux - 06 62 48 92 47

Comité de Protection des Enfants de l'Alliance pour les Droits de la Vie - BP 111-07 75326 PARIS CEDEX 07  
En partenariat avec CPDH et la Fédération Familles Médias



[www.sosenfance.org](http://www.sosenfance.org)